



**ARRETE PORTANT AUTORISATION D'ACCUEIL DES USAGERS
DANS UN ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
AU TITRE DE FORMATIONS NE POUVANT ETRE EFFECTUEES A DISTANCE
COMPTE TENU DE LEUR CARACTERE PRATIQUE**

LA RECTRICE DE LA REGION ACADEMIQUE OCCITANIE
CHANCELIERE DES UNIVERSITES

VU le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, et particulièrement son article 34,

VU les propositions et justifications présentées en date du 02 novembre 2020 par la présidente de l'UT2 Jean Jaurès,

CONSIDERANT la nécessité de maintenir un caractère présentiel à certains enseignements qui ne peuvent se dérouler sous d'autres modalités,

ARRETE

Article 1er

Au titre de l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès, les formations mentionnées ci-après sont autorisées à poursuivre l'accueil des usagers dans la limite maximale de 50% des capacités d'accueil des locaux d'enseignement :

Composante	Site	Diplôme ou certificat préparé	Intitulé de l'enseignement	Niveau
UFR HAA	Mirail	Licence Histoire	HI1D505V Initiation à la recherche Contemporaine	L3
UFR HAA	Mirail	Master Mondes médiévaux	HI2B706V Paléographie	M1
UFR HAA	Mirail	Master HCP	HI1D701V sources de l'histoire moderne	M1
UFR HAA	Mirail	Master Mondes médiévaux	HI2B905V Paléographie	M2
UFR HAA	Mirail	M1 archéologie parcours ASE2P	HAOA701V-archéozoologie	M1
UFR HAA	Mirail	M1 archéologie parcours ASE2P	HAOA702V-Artefacts 1	M1
UFR HAA	Mirail	M1 archéologie parcours ASE2P	HAOA703V-Artefacts 2	M1
UFR HAA	Mirail	Master Archéologie Parcours ATRIDAM1	UE 703 Étude mobilier 1	M1

UFR SES	Mirail	Licence de géographie	GE00102V	L1
UFR SES	Mirail	Licence de géographie	GE00302V Photographie aérienne et cartographie numérique	L2
UFR SES	Mirail	Licence de géographie	GE00UE 505V	L3
UFR SES	Mirail	L3 Action locale et Projets de TERritoires	GEP0506V Informatique/cartographie	L3
UFR SES	Mirail	APTER, TRANSMOB et VHATE	GE0U706V - Cartographie - SIG	M1
UFR SES	Mirail	APTER, TRANSMOB et VHATE	GE00908V - Cartographie - SIG	M2
UFR SES	Mirail	Master de géomatique SIGMA	Totalité des enseignements du Master 2	M2
UFR SES	Mirail	Cours à destination des étudiants non/mal voyants	C2I0307V	L2
UFR SES	Mirail	Master DPM	UE ECOA906V	M
IFMI	Mirail	L2/ DUMI/1	UE1/UF1 Didactique musicale et pédagogie appliquée	L2
IFMI	Mirail	L2/ DUMI/1	UE1/UF6 Accompagnement de projets artistique en école	L2
IFMI	Mirail	L2/ DUMI/1	UE2/UF1 Ecriture musicale	L2
IFMI	Mirail	L2/ DUMI/1	UE2/UF2 culture musicale appliquée	L2
IFMI	Mirail	L2/ DUMI/1	UE2 /UF3 compétences professionnelles transversales	L2
IFMI	Mirail	L2/ DUMI/1	UE2/UF3 culture du monde	L2
IFMI	Mirail	L2/ DUMI/1	UE3 /UF1 Technique vocale	L2
IFMI	Mirail	L2/ DUMI/1	UE3 /UF2 pratiques vocales et direction de chœur	L2
IFMI	Mirail	L2/ DUMI/1	UE3/ UF3 outil accompagnement piano ou guitare	L2
IFMI	Mirail	L2/ DUMI/1	UE3/ UF4 pratiques musicales collectives	L2
IFMI	Mirail	L3/ DUMI/2	UE1/UF1 Didactique musicale et pédagogie appliquée	L3
IFMI	Mirail	L3/ DUMI/2	UE2/UF1 Ecriture musicale	L3
IFMI	Mirail	L3/ DUMI/2	UE2/UF2 culture musicale appliquée	L3
IFMI	Mirail	L3/ DUMI/2	UE3/ UF1 Technique vocale	L3
IFMI	Mirail	L3/ DUMI/2	UE3 /UF2 pratiques vocales et direction de chœur	L3
IFMI	Mirail	L3/ DUMI/2	UE3 /UF3 outil accompagnement piano ou guitare	L3
IFMI	Mirail	L3/ DUMI/2	UE3/ UF4 pratique musicales collectives	L3

Article 2

La présente autorisation est valable pendant toute la durée des mesures de restrictions d'accueil du public dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Article 3

Madame la présidente de l'UT2 Jean Jaurès est chargée d'exécuter le présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

A Montpellier, le lundi 02 novembre 2020

Sophie BEJEAN

